

Les retombées sociales du jardinage communautaire et collectif dans la conurbation de Québec

Manon Boulianne, Geneviève Olivier-d'Avignon et Vincent Galarneau

Volume 10, numéro 2, septembre 2010

L'agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des villes et des communautés

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/045506ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Boulianne, M., Olivier-d'Avignon, G. & Galarneau, V. (2010). Les retombées sociales du jardinage communautaire et collectif dans la conurbation de Québec. *[VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement*, 10(2), 0–0.

Résumé de l'article

Cet article vise à identifier, dans une perspective comparative, les retombées sociales et les contributions spécifiques des jardins communautaires et collectifs de la conurbation de Québec pour les communautés locales. Ces retombées ont été évaluées pour quatre dimensions (socio-économique, socio-environnementale, socio-spatiale et socio-politique) ayant été identifiées au préalable lors d'une recension des écrits pertinents. Une étude empirique combinant des visites sur le terrain, le recours à un questionnaire et des entretiens de groupe a permis de recueillir des données qualitatives et quantitatives liées à chacune de ces dimensions. L'analyse permet de conclure que malgré certaines particularités liées à leur mission respective, et contrairement aux représentations que l'on s'en fait généralement, les retombées sociales des jardins communautaires et des jardins collectifs de la région se rejoignent davantage qu'elles ne les distinguent. En conclusion, les auteurs invitent le mouvement pour le développement l'agriculture urbaine, en pleine expansion au Québec, à prendre acte de ces constats.

LES RETOMBÉES SOCIALES DU JARDINAGE COMMUNAUTAIRE ET COLLECTIF DANS LA CONURBATION DE QUÉBEC

Manon Boulianne¹, Geneviève Olivier-d'Avignon² et Vincent Galarneau³

¹Professeure agrégée, Département d'anthropologie, Université Laval, Québec (Québec), G1K 7P4, Courriel : manon.boulianne@ant.ulaval.ca; ²M.A. Anthropologie, 9 rue Saint-Olivier #3, Québec (Québec), G1R 1E8, Courriel : gendavignon@hotmail.com; ³Candidat à la maîtrise en anthropologie, 622 rue Boisseau, Québec (Québec), G1N 1X5 Courriel : vincentgalarneau@yahoo.ca

Résumé : Cet article vise à identifier, dans une perspective comparative, les retombées sociales et les contributions spécifiques des jardins communautaires et collectifs de la conurbation de Québec pour les communautés locales. Ces retombées ont été évaluées pour quatre dimensions (socio-économique, socio-environnementale, socio-spatiale et socio-politique) ayant été identifiées au préalable lors d'une recension des écrits pertinents. Une étude empirique combinant des visites sur le terrain, le recours à un questionnaire et des entretiens de groupe a permis de recueillir des données qualitatives et quantitatives liées à chacune de ces dimensions. L'analyse permet de conclure que malgré certaines particularités liées à leur mission respective, et contrairement aux représentations que l'on s'en fait généralement, les retombées sociales des jardins communautaires et des jardins collectifs de la région se rejoignent davantage qu'elles ne les distinguent. En conclusion, les auteurs invitent le mouvement pour le développement l'agriculture urbaine, en pleine expansion au Québec, à prendre acte de ces constats.

Mots-Clés : agriculture urbaine, jardins communautaires, jardins collectifs, impacts sociaux, communauté, économie, environnement, spatialité, politique, Québec

Abstract: Based on an empirical study carried out in Quebec City and the vicinity, this article offers a comparative look at social impacts of community and collective gardens for their local communities. Based on a review of pertinent research, four dimensions (socio-economic, socio-environmental, socio-spatial and socio-political) of the potential impacts of urban gardening were identified and put to test. Quantitative and qualitative data obtained through visits to garden sites, group interview and a questionnaire survey show that, contrary to the general belief, beyond specificities related to their respective mission, social impacts of community and collective gardens present more similarities than differences. According to the authors, this conclusion should be taken into account by the movement for the development of urban agriculture.

Keywords : urban agriculture, community gardens, collective gardens, social impacts, community, economy, environment, spatiality, politics, Quebec

Introduction

Le jardinage urbain a plusieurs fois changé de visage en

Référence électronique

Manon Boulianne, Geneviève Olivier-d'Avignon et Vincent Galarneau, 2010, «Les retombées sociales du jardinage communautaire et collectif dans la conurbation de Québec », VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, Volume 10 numéro 2, [En ligne], URL : <http://vertigo.revues.org/9930>

Amérique du Nord depuis le début du 20^e siècle. Pendant les deux conflits mondiaux qui ont marqué ce siècle, par exemple, on en faisait la promotion parce qu'il contribuait à l'effort de guerre. Il était alors lié, essentiellement, à l'économie des ménages et de la nation. À partir des années 1970, des préoccupations environnementales ont animé certaines des nouvelles initiatives d'agriculture urbaine alors mises de l'avant et celles-ci occupent une place importante dans les jardins contemporains. Au

Québec comme aux États-Unis et en Europe, depuis le milieu des années 1990, le jardinage urbain apparaît en outre à un nombre croissant d'intervenants et d'organisations communautaires comme un moyen de lutte contre l'insécurité alimentaire et l'exclusion sociale. Les jardins communautaires et les jardins collectifs constituent actuellement les deux principales modalités d'agriculture urbaine dans les villes du Québec mais semblent avoir évolué sur des voies parallèles, les premiers étant davantage associés à une activité de loisir et les seconds, à l'intervention sociale auprès de publics défavorisés ou au militantisme vert. Qu'en est-il en réalité? En quoi se ressemblent et se distinguent-ils? Ont-ils des retombées comparables ou s'agit-il d'initiatives qui se différencient fortement? C'est le genre de questions auxquelles nous cherchions à répondre au moment d'entreprendre la recherche sur laquelle est basé cet article, qui offre une lecture comparative des jardins urbains dans la conurbation de Québec. Nous faisons alors l'hypothèse qu'ils ne sont peut-être pas aussi différents les uns des autres, sur le plan de leurs retombées à tout le moins, que leurs promoteurs ont tendance à le croire.

C'est ainsi qu'au printemps 2008, une équipe rattachée au Centre de recherche, d'information et de développement de l'économie solidaire de Québec (CRIDES), en partenariat avec des intervenants et des intervenantes du milieu¹, ont entamé une démarche de recherche et de diffusion des connaissances ayant trait aux jardins communautaires et collectifs des régions de Québec et de la Chaudière-Appalaches. Le but de cette recherche était de dresser un portrait d'ensemble de ces jardins, d'évaluer leurs retombées pour les individus et les collectivités et de créer un répertoire illustré afin de mieux les faire connaître auprès des décideurs et du public en général².

À partir d'une démarche comparative prenant pour objet les jardins communautaires et les jardins collectifs de la conurbation de la Ville de Québec, cet article vise à identifier les principales contributions de chacune de ces modalités d'agriculture urbaine dans leur milieu immédiat. Nous y présentons, dans un premier temps, un bref portrait des 46 jardins communautaires et collectifs localisés dans la

région à l'étude et ayant pris part à une recherche empirique menée en 2008-2009. Par la suite, nous exposons la méthodologie déployée lors de la collecte et de l'analyse des données liées à la même étude. Nous présentons ensuite les résultats de recherche ayant trait aux retombées sociales de ces initiatives, telles qu'identifiées par des informateurs et des informatrices clé ayant pris part à la recherche. La démarche comparative mobilisée dans la présentation des résultats permet d'observer des différences marquées sur certaines des dimensions abordées. Au total, on constate néanmoins qu'il y a davantage de similarités que de dissemblances entre les retombées sociales des jardins communautaires et des jardins collectifs, ce dont devrait à notre avis prendre acte le mouvement québécois pour la promotion et le développement de l'agriculture urbaine.

Le jardinage communautaire et collectif dans la conurbation de Québec : état de la situation et évolution récente

Cette section présente des données ayant trait à la localisation des jardins à l'étude, à leur démographie, aux superficies occupées, aux usages que l'on fait des parcelles exploitées et de leurs produits, aux différentes périodes d'implantation, à leur statut juridique et aux relations qu'ils entretiennent avec d'autres organismes du milieu.

Au printemps 2008, nous avons recensé 51 jardins communautaires et collectifs différents dans la conurbation formée par les municipalités de Québec et de Lévis, deux agglomérations voisines situées de part et d'autre du fleuve St-Laurent. 46 d'entre eux ont accepté de figurer dans le répertoire que nous souhaitons alors constituer. De ce nombre, 34 (19 jardins communautaires et 15 jardins collectifs) sont localisés dans la zone urbaine de Québec et douze (dix jardins communautaires et deux jardins collectifs) se situent dans l'agglomération urbaine de Lévis.

Les jardins communautaires sont constitués d'un ensemble de lopins individuels gérés volontairement par un groupe de citoyens et de citoyennes (Cosgrove, 1998). Ces espaces sont loués sur une base annuelle, pour une somme généralement accessible à toutes les bourses. Dans certains jardins, on appelle ces espaces individuels « parcelle », « lot », « lopin » ou encore « planche » ou « jardinet ». Plusieurs jardins communautaires réservent une superficie de la parcelle occupée à des activités de production

¹ Il s'agit de Geneviève Brien et Sophie Marcotte, de Moisson Québec, de Vincent Frenette, de La Chaudronnée des cuisines collectives et de Michel Desrosiers, du CSSSQ-Nord.

² La version électronique du répertoire illustré qui a découlé de cette démarche est accessible en ligne à l'adresse URL www.crides.org.

collectives (plates-bandes de fleurs ou buttes à courge, par exemple). En moyenne, on dénombre 75 membres dans les 29 jardins communautaires ayant participé à notre étude. Ce nombre cache toutefois des disparités importantes au sein du groupe : en effet, certains jardins ne regroupent qu'une douzaine de membres alors que les plus grands en comptent plus de 300. La superficie des lopins varie elle aussi d'un jardin à un autre, allant de 30 pieds (ou 2,8 mètres) carrés, pour les plus petits, à 250 pieds (près de 24 mètres) carrés pour les plus grands. Au total, les jardins communautaires répertoriés comptent 1820 parcelles, donc au moins autant de jardiniers et de jardinières, bien que l'on sache qu'une parcelle est souvent cultivée par plusieurs personnes, apparentées ou non, ce qui multiplie le nombre de ceux et celles qui peuvent en profiter directement. S'ils représentent sans contredit des espaces productifs, leur principale contribution relève surtout, d'après les résultats de notre enquête, de leur fonction récréative. Dans plusieurs d'entre eux, on permet aux membres d'entretenir des plates-bandes ornementales qui contribuent à améliorer l'aspect visuel du jardin. Certaines parcelles, auxquelles on attribue un usage collectif, sont plantées de framboisiers et autres arbustes à petits fruits, ou encore de fines herbes que tous les membres sont invités à récolter. Certains espaces sont réservés à la culture de plantes potagères de grande taille (courges, melons, tournesols, rhubarbe, betteraves) ou d'accompagnement (ail et échalotes). Des espaces cultivés en pelouse, sur lesquels on trouve des tables à pique-nique, sont aménagés dans bien des jardins communautaires ; ils invitent à la détente. Il est d'usage, dans ces jardins, de déposer les outils nécessaires aux activités de jardinage dans un cabanon auquel les membres peuvent accéder au besoin. Des composteurs ont été installés dans plusieurs jardins. Les membres sont invités à y déposer leurs déchets verts de jardinage ou, dans certains cas, des matières organiques rapportées de la maison. Pratiquement tous les jardins communautaires de la région à l'étude encouragent leurs membres à cultiver leur lopin sans recourir à des fertilisants ou des pesticides de synthèse. Plusieurs de ces jardins ont été mis en place grâce à l'intervention d'agences municipales, et plusieurs bénéficient encore de leur soutien (matériel ou financier). Cependant, contrairement au cas de Montréal où les jardins communautaires sont incorporés au Service des sports, des loisirs et du développement social municipal, les jardins

communautaires de Québec ne sont pas administrés de manière centralisée.

Les jardins collectifs, pour leur part, comptent une parcelle unique exploitée par un groupe de personnes qui y cultivent ensemble des légumes, des herbes et des fruits. Il s'agit généralement de dispositifs d'intervention qui visent à favoriser l'autonomie alimentaire, faciliter l'accès à des réseaux sociaux de proximité, participer à la création d'emplois ou à l'insertion socioprofessionnelle (Leduc Gauvin, 1997 : 53) ou contribuer à l'aménagement ou à la sauvegarde d'espaces verts (RJCQ, 2010). Dans certains cas, les récoltes sont entièrement partagées entre les personnes qui fréquentent le jardin. Dans d'autres cas, elles sont partiellement ou entièrement remises à des organismes communautaires œuvrant dans le domaine de la sécurité alimentaire, pour être redistribuées à des gens dans le besoin. La taille des groupes fréquentant les jardins collectifs ayant pris part à notre étude varie de quatre à environ 50 personnes, pour un total d'environ 300 personnes. La superficie moyenne des jardins collectifs recensés est de 8 880 pieds (825 mètres) carrés mais fluctue entre 130 pieds (12 mètres) carrés, pour le plus petit, et 30 000 pieds (2787 mètres) carrés pour le plus grand. Dans leur ensemble, ils couvrent un peu plus de 124 000 pieds (11 520 mètres) carrés, soit 2,84 acres ou 1,15 hectare, ce qui demeure modeste si on se place à l'échelle de l'agriculture maraîchère commerciale mais bien entendu, ici, il s'agit plutôt d'autoproduction. Dans tous les cas, on porte dans les jardins collectifs une attention particulière à l'environnement : on y fait pousser nos fruits, herbes et légumes selon des méthodes culturelles propres à l'horticulture biologique.

Au total, les jardins communautaires et collectifs recensés dans la conurbation de Québec couvrent une superficie de 422 214 pieds (39 225 mètres) carrés, soit 9,7 acres ou, autrement dit, près de 4 hectares. Ils mobilisent directement au moins 2110 personnes ; ils en touchent cependant un bien plus grand nombre, car il faudrait ajouter enfants, conjoints, autres parents et amis qui viennent donner un coup de main pour avoir une évaluation plus précise du nombre de gens impliqués au total. Dans la région à l'étude, hommes et femmes s'investissent en proportion assez similaire dans le jardinage urbain ; on note toutefois une différence si l'on compare les jardins communautaires aux jardins collectifs.

Tableau 1. Périodes de création des jardins communautaires et collectifs dans la conurbation de Québec.

	1970-1979	1980-1989	1990-1999	2000-2010	Donnée non disponible	Totaux
Communautaires	3	2	6	9	9	29
Collectifs	0	0	2	14	1	17
Total	3	2	8	23	10	46

En effet, alors que dans les jardins communautaires, les membres se répartissent également entre hommes et femmes, ces dernières ont une présence plus importante dans le sous-ensemble formé par les jardins collectifs, dont elles constituent approximativement 70 % des participants. Il s'agit néanmoins, ici encore, de moyennes ; la situation varie d'un jardin à un autre. Certains, mis en place par des Centres de femmes, accueillent uniquement des femmes. La plupart ont une clientèle mixte mais attirent davantage de femmes, comme c'est le cas pour les jardins collectifs aménagés par des cuisines collectives.

Le fonctionnement des jardins communautaires repose essentiellement sur l'engagement des jardiniers qui acceptent, sur une base volontaire, d'y occuper une charge administrative ou de s'impliquer dans un comité responsable du recrutement, des inscriptions, de l'animation, etc. Les jardins collectifs comptent généralement, pour leur part, sur du personnel rémunéré. C'est, du moins, le cas de trois jardins collectifs sur quatre parmi ceux qui ont collaboré à cette enquête, lesquels disposent d'au moins une ressource salariée permanente alors que dans le cas des jardins communautaires, c'est la situation inverse que l'on observe, les trois quarts des jardins communautaires n'ayant aucun permanent salarié.

Sauf exception, les produits maraîchers issus de ces initiatives sont consommés par les jardiniers et les jardinières qui les ont cultivés dans une proportion variant de la moitié à l'entièreté de la récolte. Des ventes ont été signalées dans trois jardins collectifs, mais elles ne représentent alors que le quart de la récolte. Les jardins communautaires et collectifs ne sont de toute évidence pas des initiatives visant des fins commerciales. Dans près des trois quarts des jardins communautaires et dans près de la moitié des jardins collectifs, on signale qu'une part (autour de 15 % en moyenne) des produits du jardin circule sous forme de dons individuels faits à des parents, à des voisins, à des amis. Cette capacité à donner peut être significative pour des gens démunis puisqu'elle leur permet de

participer à nouveau à un échange social et donc, de les sortir de l'exclusion dont ils sont parfois victimes (Cérézuelle et Roustang, 2010). En outre, un jardin sur cinq, qu'il s'agisse des jardins communautaires ou collectifs, fait régulièrement don d'une part de ses récoltes à des cuisines collectives, banques alimentaires ou autres organismes communautaires du milieu. Ceux-ci ne représentent toutefois qu'une part minime (autour de 5 %) de la récolte.

Un bref regard sur le tableau 1, qui présente une distribution des jardins de la région selon la date de leur création³, permet de constater qu'il s'agit d'un phénomène vieux de plus de trois décennies et qui, loin de ralentir, tend à s'accélérer à partir de l'an 2000. En fait, depuis 2006, ce sont surtout des jardins collectifs qui voient le jour dans la région à l'étude ; ils constituent aujourd'hui le secteur de l'agriculture urbaine le plus dynamique dans la région de Québec. On assiste encore à l'occasion, néanmoins, à la mise sur pied d'un nouveau jardin communautaire ; le mouvement n'est pas donc pas terminé de ce côté-là non plus.

Les jardins existant au moment de l'enquête ont été créés entre 1977 et 2008, assez lentement dans un premier temps, puis à une vitesse plus importante à partir des années 1990. C'est d'ailleurs pendant cette décennie qu'ont fait leur apparition à Québec les premiers jardins collectifs, au même moment où des initiatives semblables voyaient le jour ailleurs au Québec. Il faut dire que le taux de chômage atteignait plus de 12 % dans la province en 1992 et en 1993 et si, à l'époque, il était inférieur de quelques points à la moyenne provinciale dans la région de Québec, au cours des années qui ont suivi, il a dépassé cette moyenne (Boily et Serré, 2010). La problématique de l'insécurité alimentaire et celle de l'exclusion sociale, à laquelle s'adressaient les premiers jardins collectifs, était donc bien présente au cours des années 1990. En outre, cette période de crise a

³ Le nombre de jardins inclus dans ce tableau sont ceux pour lesquels des données issues des questionnaires ou des entretiens réalisés sur le terrain sont disponibles.

donné une impulsion à l'économie sociale et solidaire (ÉSS) québécoise. Dans le sillage du Sommet québécois de l'économie et de l'emploi, exercice de concertation impliquant État, syndicats, patronat et milieu associatif qui s'est tenu en 1996, on assista à la création du Chantier de l'économie sociale, un regroupement de coopératives et d'organisations à but non lucratif québécoises qui fait, depuis, la promotion de l'ÉSS et représente le mouvement auprès de l'État. Les jardins créés après 2000 s'inscrivent, à des degrés différents, dans cette mouvance de l'ÉSS qui mise, pour assurer le développement durable des collectivités locales, sur la conjugaison de ressources et d'activités économiques marchandes et non marchandes, monétaires et non monétaires. Par ailleurs, malgré un taux de chômage beaucoup plus faible de nos jours (moins de 5 % dans les régions de Québec et Chaudière-Appalaches en 2010), insécurité alimentaire et exclusion sociale sont toujours à l'ordre du jour, comme en témoigne les efforts consentis par une banque alimentaire comme Moisson Québec⁴ et les jardins collectifs continuent d'offrir une réponse à ces maux.

Sur le plan des statuts juridiques, mentionnons que dans la région à l'étude, trois jardins communautaires sur quatre sont incorporés sous forme d'organisation à but non lucratif (ONBL) ou relèvent d'une OBNL légalement constituée telle un service d'entraide, un Centre jeunesse ou une corporation de loisirs de quartier⁵. Les autres n'ont pas de statut juridique formel. C'est dans une majorité encore plus importante que les jardins collectifs sont rattachés à une OBNL. Il s'agit d'organismes diversifiés sur

⁴ Les pertes d'emploi dues aux fermetures d'entreprises avaient placé des centaines de personnes dans une situation économique précaire et on constatait alors l'amplification d'une « nouvelle pauvreté », qualifiée aussi d'exclusion sociale. Celle-ci est considérée comme étant le résultat de la conjugaison de facteurs structurels – la transformation du régime d'accumulation dominant dans les pays industrialisés depuis la fin du fordisme et du providentialisme (Wacquant, 1999) – et de processus de désaffiliation sociale (Castel, 1994) auxquels cette dynamique macroéconomique donne lieu. Elle a pour caractéristique que la fragilité économique des personnes s'y trouve doublée d'une perte de liens sociaux. Plusieurs jardins collectifs issus de cette période cherchaient à créer des alternatives constructives à l'aide alimentaire fournie par des organismes caritatifs, tout en contribuant à l'insertion sociale des personnes souffrant d'isolement social, à la formation de la main-d'œuvre, à la réinsertion socioprofessionnelle et à la création d'emplois (Boulianne, 1999).

⁵ Les services d'entraide offre des services éducatifs, d'accompagnement ou de dépannage vestimentaire ou alimentaire, par exemple, aux populations défavorisées. Les Centres Jeunesse du Québec offrent pour leur part des services sociaux à des jeunes en difficulté.

le plan de leur mission : regroupement environnementaliste d'étudiants de l'Université Laval, cuisines collectives ou organisations offrant des services aux nouveaux arrivants (immigrants) ou venant en aide aux femmes, aux personnes souffrant de problèmes de santé mentale ou atteintes du SIDA. Un autre jardin collectif (il s'agit d'un jardin en bacs aménagé sur un toit) a été aménagé par les résidents d'une coopérative d'habitation. C'est dire que dans la conurbation de Québec, le milieu communautaire constitue un acteur central de l'émergence des jardins urbains, peu importe qu'il s'agisse de jardins collectifs ou communautaires.

Mis à part les circonstances de leur mise en place, étant donné que notre recherche cherchait à évaluer les retombées sociales des jardins communautaires et collectifs, nous avons voulu savoir dans quelle mesure ils étaient intégrés aux réseaux communautaires locaux. Notre enquête révèle qu'une toute petite proportion (10 %) des jardins communautaires maintient des collaborations soutenues, en tant qu'organisation, avec d'autres groupes du milieu. Néanmoins, ces jardins sont informellement insérés dans ces réseaux grâce aux implications multiples de certains jardiniers et jardinières, par qui circule l'information en provenance du milieu communautaire. Par contre, c'est près de la moitié des jardins collectifs de notre échantillon qui entretiennent des relations soutenues avec d'autres organismes du milieu. En outre, il n'est pas rare que les personnes qui contribuent à l'exploitation des terrains aménagés en jardin collectif s'impliquent aussi dans d'autres activités proposées par les OBNL dont ces jardins sont issus : « (...) les jardins m'ont amenée aux cuisines collectives », commentait une des jardinières rencontrées. La grande majorité des organisations avec lesquelles collaborent les jardins concernés oeuvre dans le domaine de la sécurité alimentaire ; les autres sont associées, dans des proportions comparables, aux questions environnementales et à l'économie sociale et solidaire. Notons enfin que plusieurs des jardins collectifs de la région à l'étude ont adhéré au Regroupement des jardins collectifs du Québec (RJQC) mis sur pied en 2007 et qu'ils soutiennent un réseau régional de jardins collectifs. Du côté des jardins communautaires, il n'existe à ce jour aucun regroupement, ni à l'échelle du Québec, ni à l'échelle régionale ni, dans la conurbation de Québec, à l'échelle municipale.

Dans la section qui suit, nous présentons le cadre d'analyse qui a guidé l'élaboration des énoncés du questionnaire

ayant trait aux retombées sociales du jardinage urbain grâce auquel nous avons pu obtenir des données détaillées sur 40 jardins de la région. Nous expliquons ensuite la procédure utilisée lors de la collecte et de l'analyse des données.

La méthodologie de recherche mise en œuvre

L'enquête menée en 2008-2009 auprès des jardins communautaires et collectifs de la région de Québec a mobilisé des techniques de collecte et d'analyse des données relevant de la recherche quantitative et de la recherche qualitative : elle a reposé sur l'administration d'un questionnaire standardisé, la réalisation de visites *in situ* et la tenue de deux entretiens de groupe rassemblant des membres d'un jardin communautaire et d'un jardin collectif, respectivement. Avant de décrire les activités déployées dans le cadre de l'enquête, arrêtons-nous d'abord sur le cadre analytique qui a guidé l'élaboration de notre questionnaire puisqu'il sera au cœur de la présentation qui suivra.

Le cadre analytique

Les recherches réalisées à ce jour sur l'agriculture urbaine dans les pays industrialisés identifient des retombées sociales réelles ou potentielles qui peuvent être classées en quatre catégories représentant autant de dimensions des dynamiques sociales induites ou influencées par le développement d'initiatives collectives dans le domaine de l'agriculture urbaine : 1) la dimension économique, 2) la dimension environnementale, 3) la dimension spatiale et 4) la dimension politique. Bien qu'on puisse les caractériser sur le plan analytique, dans la pratique elles se confondent évidemment et se retrouvent toujours imbriquées les unes aux autres, que les initiatives d'agriculture urbaine prennent la forme de jardins communautaires ou de jardins collectifs. Le cadre analytique offert par ces quatre dimensions ne couvre pas l'entièreté des impacts que peut avoir le jardinage urbain sur les individus et les collectivités, comme ceux qui concernent l'activité physique, la santé mentale ou l'estime de soi par exemple. Il n'a donc pas la prétention d'être exhaustif. Encore une fois, précisons que nous avons voulu nous concentrer, dans la recherche ayant mené à cet article, sur des retombées du jardinage impliquant, au-delà des individus y prenant part, la communauté locale. C'est pourquoi chacune des quatre dimensions retenues est qualifiée de « sociale ».

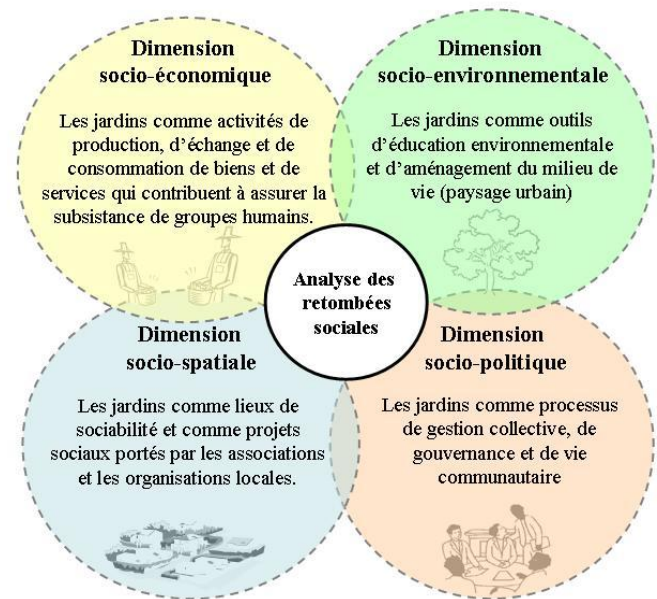


Figure 2. Dimensions des retombées sociales du jardinage urbain.

Dans une perspective anthropologique, les pratiques économiques se définissent comme étant l'ensemble des activités de production, d'échange ou de consommation de biens ou de services qui contribuent à assurer la subsistance de groupes humains. Celles-ci ne se voient pas réduites aux seules activités monétaires et marchandes. Dans cette optique, les activités de jardinage sont évidemment considérées comme des activités économiques et ce, peu importe qu'elles aient des visées commerciales ou qu'il s'agisse d'autoproduction. Partant de là, relèvent de la dimension socio-économique du jardinage urbain les éléments ayant trait aux processus de production, aux circuits au sein desquels circulent les denrées issues de cette production, aux usages qui en sont faits et à leurs avantages au plan monétaire ou nutritionnel. Dans l'enquête réalisée auprès des jardins de la conurbation de Québec, des énoncés ayant trait au jardinage communautaire et collectif comme milieu de formation en horticulture et en nutrition, moyen de lutter contre l'insécurité alimentaire et source alternative d'approvisionnement en denrées alimentaires ont servi à cerner la dimension socio-économique de leurs retombées sociales.

Les définitions extensives de l'environnement réfèrent à l'ensemble des éléments naturels et culturels qui entourent un être vivant, un groupe ou une espèce. La dimension environnementale des retombées sociales du jardinage

urbain concerne pour sa part les contributions de cette modalité d'agriculture sur le milieu de vie immédiat ainsi que sur les pratiques de production et de consommation des citoyens et leurs impacts environnementaux. Dans notre enquête, c'est en tant qu'outils d'aménagement du paysage urbain ou d'éducation environnementale que nous avons tenté d'évaluer les retombées socio-environnementales des jardins communautaires et collectifs pour les communautés locales.

Nous nous intéressons également aux jardins urbains en tant que lieux de sociabilité, c'est-à-dire des espaces physiques offrant des occasions de rencontrer d'autres personnes et, peut-être, de développer avec elles des relations plus ou moins soutenues. C'est ce que nous avons qualifié de dimension socio-spatiale du jardinage urbain. Il s'agissait ici de voir dans quelle mesure les jardins communautaires et collectifs contribuent au développement de liens sociaux entre les gens qui les fréquentent, notamment celles et ceux qui vivent des difficultés d'intégration sociale parce qu'ils sont exclus du marché du travail ou parce qu'il s'agit de nouveaux arrivants issus de l'immigration, par exemple. La mesure dans laquelle le jardin constitue un lieu de socialisation favorisant les contacts sociaux, entre personnes de milieux socioéconomiques différents, notamment, mais aussi pour les gens isolés, exclus ou en situation minoritaire puisqu'ayant une origine ethnique ou nationale distincte de celle de la majorité, et celle dans laquelle il contribue à renforcer le sentiment d'appartenance au quartier ou à la localité, ont servi d'indicateurs dans le cadre de notre enquête.

Enfin, la dimension socio-politique des jardins communautaires et collectifs de la conurbation de Québec émerge quand on les aborde en tant qu'espaces investis et autogérés par leurs membres ce qui, d'entrée de jeu, leur confère une dimension politique indéniable. En ce sens, ils peuvent représenter des lieux d'apprentissage ou de manifestation d'une citoyenneté active ou d'une forme de démocratie directe. Dans cette perspective, nous avons cherché à savoir comment les personnes enquêtées évaluaient leur contribution à l'acquisition du sens des responsabilités ou à la manifestation d'un certain engagement communautaire chez les membres. Nous avons aussi voulu vérifier dans quelle mesure ces jardins

favorisaient, selon nos enquêtés, la gestion démocratique d'un espace communautaire et l'amélioration de la vie communautaire et associative dans le quartier ou la localité où ils sont implantés.

La collecte des données

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la recherche a débuté par un recensement des jardins communautaires et collectifs de la conurbation de Québec, ce qui a exigé une première prise de contact téléphonique avec une personne occupant un poste d'autorité dans chacun de ces jardins. Par la suite, un questionnaire auto-administré contenant 70 questions fut adressé à une personne auto-désignée ou désignée, à l'interne, comme étant la mieux placée pour répondre au questionnaire. Généralement, cette personne occupait un poste de responsabilité au sein du jardin, en tant que membre d'un comité de gestion ou en tant qu'intervenant professionnel par exemple. Elle devait en principe y être impliquée depuis assez longtemps pour être en mesure de fournir des renseignements ayant trait au démarrage du jardin. À défaut de pouvoir le faire elle-même, elle pouvait chercher de l'aide auprès de personnes de son entourage disposant des informations requises. Le questionnaire visait à documenter l'historique, la mission et les objectifs du jardin, les infrastructures disponibles, les mécanismes de gestion en vigueur, les ressources accessibles, les caractéristiques des jardiniers et des jardinières et les retombées du jardin pour la communauté locale. 46 questionnaires furent expédiés et 40 questionnaires valides nous furent retournés. Treize d'entre eux correspondent à un jardin collectif (sur dix-sept jardins collectifs participants) et 26 à un jardin communautaire (sur une possibilité de 27). Deux grands jardins, localisés en milieu rural, exploités collectivement et approvisionnant des organismes communautaires qui viennent en aide aux personnes démunies ont aussi été identifiés ; à défaut de disposer d'un terme consacré, nous les avons désignés comme étant des « fermes solidaires ». Elles sont décrites dans le « Répertoire des jardins partagés des régions de Québec et Chaudière-Appalaches » issu de notre recherche (Olivier-d'Avignon, et al, 2009) mais nous ne les incluons pas dans les résultats d'enquête concernant les retombées sociales des jardins présentés dans cet article.

Tableau 2. Localisation des 46 jardins ayant pris part à la recherche.

	Jardins collectifs	Jardins communautaires	Fermes solidaires	Total
Québec	15	19	0	34
Lévis	2	8	2	12
Total	17 (13 questionnaires)	27 (26 questionnaires)	2 (1 questionnaire)	46 (40 questionnaires)

Une autre activité de collecte de données, réalisée en parallèle avec la distribution des questionnaires, a consisté à visiter les jardins participants en compagnie d'une personne y étant impliquée comme jardinier ou intervenant, ce que nous avons été en mesure de faire pour 38 d'entre eux. Ces visites, complémentaires au questionnaire, nous ont permis de rédiger une fiche d'information sur chaque jardin. Des photos ont également été prises dans tous les jardins visités. Nous avons ainsi pu documenter l'expérience de six jardins n'ayant pas participé à l'enquête par questionnaire. Inversement, huit jardins ayant contribué à l'enquête par questionnaire n'ont pas été visités.

Par ailleurs, nous avons réalisé deux entrevues de groupe d'une durée d'environ une heure trente chacune. La première a rassemblé dix personnes membres d'un jardin communautaire tandis que le second groupe était formé de quatre personnes impliquées dans un jardin collectif. Les groupes de jardiniers ont été formés avec l'aide de personnes impliquées dans la gestion de ces jardins et en tâchant de réunir des personnes d'âges et de profils socioéconomiques variés. Ces entretiens ont été l'occasion de recueillir des opinions diversifiées quant aux incidences des jardins sur leurs membres. Nous les avons également questionnés sur les liens existant entre les jardins, leurs membres et d'autres initiatives du milieu, sur leurs impacts pour le quartier ainsi que sur les difficultés et défis auxquels ils font face.

L'enquête par questionnaire, en plus de nous permettre de dresser un portrait général des initiatives de jardinage urbain pour la conurbation à l'étude, nous a permis de dégager des observations comparées entre les jardins communautaires et les jardins collectifs⁶. Les données

qualitatives issues des entretiens individuels, des commentaires insérés dans les questionnaires ainsi que des deux entretiens de groupe ont fait l'objet d'une analyse thématique. La récurrence de certains commentaires a permis de valider les observations issues des questionnaires, en fournissant des commentaires nuancés et personnalisés sur l'expérience de jardinage communautaire et collectif et sur ses contributions pour les individus et les collectivités directement concernés.

Dans les paragraphes qui suivent, nous nous attardons aux résultats d'enquête qui concernent les retombées sociales des jardins à l'étude, telles que définies dans notre cadre analytique. Nous verrons que chacune des dimensions identifiées précédemment a été abordée, dans le questionnaire, par le biais de plusieurs énoncés évoquant des contributions potentielles pour la communauté locale. Les répondants indiquaient leur degré d'accord avec chacun d'entre eux, à partir d'une échelle de Likert comptant cinq niveaux (« pas du tout », « très peu », « plus ou moins », « assez », « beaucoup »).

Les retombées perçues

Les initiatives de jardinage que nous avons considérées dans le cadre de cette recherche sont diversifiées à plusieurs égards. Elles ont d'abord été structurées dans différents contextes institutionnels : école, coopérative d'habitation, municipalité, université, organisme à but non lucratif. Par ailleurs, des motifs variés animent les initiateurs de ces jardins et les responsables qui y travaillent ou s'y impliquent bénévolement. Pour certains, le jardinage représente d'abord et avant tout un loisir alors que pour d'autres, il est conçu comme un moyen d'intervention en sécurité alimentaire. Ces différentes conceptions, qui relèvent de la vocation attribuée aux jardins, se reflètent-elles dans les retombées sociales qu'on leur reconnaît ?

⁶ Nous n'avons cependant pas pu effectuer le test du χ^2 pour vérifier si les différences observées étaient significatives sur le plan statistique, ne disposant pas de suffisamment de cas dans chacune des catégories d'analyse.

Tableau 3. Retombées socio-économiques des jardins communautaires et des jardins collectifs.

Dimension socio-économique		Pas du tout ou très peu		Plus ou moins		Assez ou beaucoup		Total	
		<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
<i>Retombées</i>	<i>Type</i>								
1. Offrir un milieu d'apprentissage en horticulture	Comm.	4	15	2	8	20	77	26	100
	Coll.	0	0	0	0	13	100	13	100
	Total	4	10	2	5	33	85	39	100
2. Éduquer à l'adoption de saines pratiques alimentaires	Comm.	2	8	9	35	15	57	26	100
	Coll.	1	8	3	23	9	69	13	100
	Total	3	8	12	31	24	61	39	100
3. Offrir une alternative à l'approvisionnement alimentaire commercial	Comm.	9	35	8	31	9	34	26	100
	Coll.	2	15	2	15	9	70	13	100
	Total	11	28	10	26	18	46	39	100
4. Contribuer à la lutte contre l'insécurité alimentaire	Comm.	17	65	3	12	6	23	26	100
	Coll.	4	31	3	23	6	46	13	100
	Total	21	54	6	15	12	31	39	100

Sur le plan économique, les données recueillies permettent d'affirmer sans contredit que les jardins communautaires et collectifs offrent un milieu où l'on acquiert des savoirs et des savoir-faire en horticulture, ce qui permet à des personnes ne disposant pas des ressources matérielles ni, au préalable, des connaissances nécessaires, d'avoir accès à une activité d'autoproduction. L'énoncé correspondant (énoncé 1 du tableau 3) est celui qui a entraîné le plus d'opinions positives parmi les enquêtés. En effet, dans l'ensemble de l'échantillon, c'est dans une proportion de 85 % que les répondants ont été « assez » ou « tout à fait » d'accord pour dire que leur jardin offrait un milieu d'apprentissage en horticulture. Le sous-ensemble formé par les jardins collectifs se démarque cependant puisque dans ce cas, c'est unanimement que les répondants ont exprimé cette opinion. Cela correspond d'ailleurs à la mission qu'ils se donnent⁷.

Les autres énoncés se rapportant à la dimension socio-économique du jardinage urbain ont suscité des degrés d'adhésion variables mais beaucoup moins importants, dans tous les cas, que celui qui arrive en tête. En conséquence, si plus de 60 % des répondants affirment que leur jardin forme à « l'adoption de saines pratiques

alimentaires », c'est moins de la moitié d'entre eux, dans l'ensemble, qui sont d'accord pour dire que leur jardin offre « une alternative à l'approvisionnement alimentaire commercial » ou qu'il « contribue à lutter contre l'insécurité alimentaire ». On pourrait même dire, en ce qui concerne les jardins communautaires, qu'ils participent bien peu à contrer l'insécurité alimentaire. Il s'agit ici, bien entendu, de la perception qu'en ont les enquêtés. Bien qu'ils contribuent à une production légumière qui peut être significative, comme les données fournies dans le paragraphe précédent permettent de le suggérer, il reste que la sécurité alimentaire n'est généralement pas considérée comme un enjeu dans les jardins communautaires. L'apport des jardins collectifs à la lutte contre l'insécurité alimentaire est plus notable mais inégal, suivant les productions et les sommes initialement investies en semences, plants et intrants divers. Indépendamment du volume de denrées récoltées, les jardiniers et jardinières ne manquent cependant pas de souligner que leur jardin leur donne accès à un complément alimentaire de grande qualité qui peut d'ailleurs se poursuivre après la saison culturale, comme le fait remarquer une jardinière, puisque des techniques de conservation peuvent être utilisées pour traiter les surplus issus de son jardin. Plusieurs jardins collectifs organisent d'ailleurs des ateliers de formation permettant à leurs membres de s'initier à ces techniques. Les conditions de production de leurs légumes étant connues, leur valeur qualitative demeure souvent, pour les

⁷ Le questionnaire a permis de se pencher sur la mission des jardins, à partir d'une question présentant une série d'énoncés avec lesquels les répondants devaient indiquer leur degré d'accord.

personnes qui les font pousser, incomparable avec celle des légumes que l'on peut se procurer dans les établissements commerciaux. En outre, puisqu'ils et elles en connaissent les conditions de production, ces denrées répondent à des critères de valeur non monétaires tels la proximité du lieu de production. Une personne membre d'un jardin collectif s'exprimait ainsi : « Côté économique, ça fait vraiment une différence, pas besoin d'aller acheter d'autres légumes, puis en plus c'est local ».

La « valeur ajoutée » que représente la provenance locale des aliments auxquels ont accès les jardiniers et les jardinières se rapporte principalement à des considérations sanitaires et environnementales mettant en cause les impacts de la filière délocalisée de l'alimentation sur la santé humaine et les écosystèmes, selon les dires des jardiniers et des jardinières interrogés. Durant un entretien de groupe, nous avons en effet remarqué qu'ils ressentaient une grande satisfaction du fait de pouvoir s'approvisionner en légumes ayant été cultivés localement et ce, principalement pour des motifs environnementaux comme l'exprime cet extrait : « S'il peut y avoir plus de jardins, ça permettrait à d'autres citoyens d'avoir une implication en faveur de l'environnement, parce qu'après ça, ils vont manger cette nourriture là, qui a poussé localement, au lieu d'aller à l'épicerie ».

Les données issues du questionnaire montrent pour leur part que les jardins contribuent de façon significative à leur communauté locale sur le plan socio-environnemental, tel qu'en fait état le tableau suivant.

En ce qui concerne la dimension socio-environnementale, l'énoncé qui ressort avec le plus de force comme retombée du jardinage, aussi bien communautaire que collectif, a trait comme c'était le cas pour la dimension socio-économique de l'activité, à sa fonction didactique, une contribution déjà soulignée par plusieurs (Galarneau, 2006 ; Reyburn, 2002 ; Rosol, 2005; Wegmuller, 2010, notamment). Pourquoi, alors, la moitié seulement des répondants considèrent-ils que leur jardin contribue « assez » ou « beaucoup » à « sensibiliser aux problématiques environnementales » (énoncé 7) ? Peut-être parce que cette fonction didactique se manifeste d'abord et avant tout dans la mise en place d'actions concrètes, comme le compostage des déchets verts et l'interdiction, dans la plupart des jardins, de recourir à des pesticides et fertilisants de synthèse. Cela signifierait que c'est dans la pratique, beaucoup plus que

par le biais d'un discours général visant la conscientisation du grand public, que se situe la principale contribution socio-environnementale des jardins communautaires et collectifs. La promotion de comportements favorables à l'environnement correspond d'ailleurs de près à la mission de la très grande majorité des jardins communautaires et collectifs qui ont participé à notre étude.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une retombée des plus fondamentales des jardins urbains aux yeux des personnes ayant pris part à notre enquête, le verdissement et l'embellissement du milieu (énoncé 6) sont tout de même considérés par près de 60 % d'entre elles comme une contribution importante de ces initiatives pour leur communauté locale. En fait, moins d'un répondant sur dix s'est dit « peu » ou « pas du tout » d'accord avec cette idée. Pour plusieurs personnes rencontrées pendant la recherche, les jardins participent nettement à l'amélioration du paysage urbain, à la revitalisation des secteurs de la ville ayant été laissés pour compte par les politiques d'aménagement ou de développement économique ainsi qu'à la lutte contre la production de gaz à effet de serre et contre la formation d'îlots de chaleurs en milieu urbain. Une participante s'exprimait à cet égard en ces termes : « c'est comme un poumon dans la ville ». Irazabal et Punja (2009), pour leur part, jugent fort importante la contribution du jardin communautaire qui était localisé dans le quartier *South Central*, à Los Angeles, à l'amélioration du paysage visuel dans cette zone urbaine dégradée, grâce au verdissement d'une superficie qui s'est étendue sur une superficie de 14 acres. Ici, ni mesure ni quantification ne sont nécessaires pour constater les impacts du jardinage communautaire ou collectif sur le paysage urbain. Il s'agit d'ouvrir les yeux !

Notre enquête par questionnaire a également permis de mesurer la perception des répondants et des répondantes quant aux contributions socio-spatiales de leur jardin pour la communauté locale. Les données recueillies montrent que les jardins communautaires s'ancrent dans leur communauté sur une base qui est surtout territoriale alors que les jardins collectifs s'y présentent davantage comme moyen d'action et d'intervention auprès des jardiniers et des jardinières qui en sont membres. L'aménagement d'espaces de jardinage accessibles aux résidents du quartier représente en effet le principal élément de mission des jardins communautaires.

Tableau 4. Retombées socio-environnementales des jardins communautaires et des jardins collectifs.

Dimension socio-environnementale		Pas du tout ou très peu		Plus ou moins		Assez ou beaucoup		Total	
Retombées	Type	n	%	n	%	n	%	n	%
5. Promouvoir des comportements favorables à l'environnement	Comm.	0	0	6	23	19	73	25 ³	100
	Coll.	1	8	1	8	11	84	13	100
	Total	1	3	7	18	30	79	38	100
6. Contribuer à verdir ou embellir le quartier ou la localité	Comm.	2	8	8	31	16	61	26	100
	Coll.	1	8	5	39	7	53	13	100
	Total	3	8	13	33	23	59	39	100
7. Sensibiliser aux problématiques environnementales	Comm.	3	12	10	39	13	49	26	100
	Coll.	5	39	1	8	7	53	13	100
	Total	8	21	11	28	20	51	39	100

Tableau 5. Retombées socio-spatiales des jardins communautaires et des jardins collectifs.

Dimension socio-spatiale		Pas du tout ou très peu		Plus ou moins		Assez ou beaucoup		Total	
Retombées	Type	n	%	n	%	n	%	n	%
8. Créer un lieu de socialisation favorisant les contacts sociaux	Comm.	1	4	6	23	19	73	26	100
	Coll.	2	15	0	0	11	85	13	100
	Total	3	8	6	15	30	77	39	100
9. Favoriser les contacts entre personnes de milieux socioéconomiques différents	Comm.	3	12	6	23	17	65	26	100
	Coll.	6	46	1	8	6	46	13	100
	Total	9	23	7	18	23	59	39	100
10. Développer un milieu d'intégration sociale pour gens isolés ou exclus	Comm.	6	23	8	31	12	46	26	100
	Coll.	4	31	0	0	9	69	13	100
	Total	10	26	8	21	21	53	39	100
11. Participer à renforcer le sentiment d'appartenance au quartier (ou à la localité)	Comm.	7	27	5	19	14	54	26	100
	Coll.	1	8	5	39	7	53	13	100
	Total	8	21	10	26	21	54	39	100
12. Favoriser les contacts entre personnes de différentes origines ethniques ou nationales	Comm.	7	28	8	32	10	40	25	100
	Coll.	9	69	2	15	2	16	13	100
	Total	16	42	10	26	12	32	38	100

D'ailleurs, plus souvent qu'autrement, dans les jardins communautaires, on favorise les gens du quartier lorsque vient le moment d'attribuer un lot à une ou à un nouveau membre. Il reste que les jardins communautaires et les jardins collectifs sont tous deux considérés par nos enquêtés comme représentant des lieux de sociabilité importants, comme en fait foi le tableau suivant

Ainsi, dans l'ensemble, c'est plus des trois quarts des jardins qui sont considérés comme contribuant significativement à la création d'espaces de socialisation favorisant les contacts sociaux (énoncé 8), question à laquelle se sont intéressés plusieurs chercheurs par le passé (par exemple, Baudalet, 2005 ; Bouvier-Daclon et Sénécal, 2001 ; Glover et Parry, 2005). L'enquête réalisée par Bouvier-Daclon et Sénécal (2001) sur les jardins communautaires montréalais a révélé

que les jardins du programme municipal ne constituaient pas nécessairement, comme on aurait pu s'y attendre, des espaces favorisant des dynamiques sociales et qu'on y observait plutôt des comportements individualistes. Boulianne (1999) a pour sa part conclu, à la suite d'une étude portant sur des jardins communautaires et collectifs québécois, que c'est bien davantage la conception que les responsables des jardins se font du rôle des acteurs impliqués dans les jardins qui détermine leur contribution au développement de solidarités entre jardiniers que leur forme organisationnelle (communautaires, collectifs) ou le type d'institution qui les soutiennent. C'est d'ailleurs pourquoi, dans la recherche qui a mené à cet article, nous avons voulu inclure les jardins communautaires et les jardins collectifs, afin de poursuivre plus avant cette exploration.

Les énoncés suivants (9 et 10) ont mené à des réponses qui distinguent les jardins communautaires des jardins collectifs, sans pour autant que cette différence très marquée. Ainsi, le développement d' « un milieu d'intégration sociale pour gens isolés ou exclus » (énoncé 10) ressort un peu plus fortement chez les jardins collectifs, tandis que les jardins communautaires semblent favoriser davantage les contacts entre personnes de milieux socioéconomiques différents. Cela nous semble dans l'ordre des choses, étant donné que les jardins collectifs visent souvent, mais pas exclusivement, des populations défavorisées qui font l'objet d'une intervention professionnelle structurée tandis que les jardins communautaires rassemblent des citadines et des citadins de condition sociale variée. Les impacts perçus par les répondants et les répondantes des jardins collectifs semblent donc, ici, être centrés sur des populations ciblées alors que dans le cas des jardins communautaires, on s'adresse d'abord et avant tout aux personnes résidant sur un territoire donné.

Si on est loin de l'unanimité en ce qui concerne la contribution des jardins au renforcement du « sentiment d'appartenance au quartier » (énoncé 11), les enquêtés sont encore plus fortement partagés au sujet de leur capacité à « favoriser les contacts entre personnes de différentes origines ethniques ou nationales » (énoncé 12). Près des trois quarts des répondants des jardins collectifs se dissocient de cet énoncé et jugent que leur jardin n'a pas de contribution notable à ce titre. Du côté des jardins communautaires, les réponses sont dispersées sur l'échelle

de Likert mais près de la moitié (40 %) des répondants sont tout de même d'accord avec cet énoncé. Ce contraste entre jardins collectifs et communautaires doit à nouveau être interprété en fonction de la mission qu'ils se donnent et des publics visés : s'ils sont assez diversifiés dans le cas des jardins communautaires, c'est moins le cas des jardins collectifs qui, encore une fois, ciblent parfois des segments spécifiques de la population. Par exemple, un des jardins collectifs ayant pris part à l'étude est investi de manière exclusive par des personnes immigrantes s'étant récemment établies à Québec. Il faut ajouter que dans la Ville de Québec, les personnes immigrantes ne représentaient somme toute que 4,5 % de la population en 2006 (Lessard et Echraf, 2009). Dans la région de Chaudière-Appalaches, à laquelle appartient la ville de Lévis et selon le recensement canadien de 2006, il s'agit d'à peine 1,2 % de la population. Il n'est donc pas étonnant de constater que les relations interculturelles occupent relativement peu de place dans la mission et les retombées des jardins à l'étude.

Notre enquête par questionnaire a permis de générer certaines observations relatives aux contributions socio-politiques des jardins communautaires et collectifs. Le tableau suivant rapporte la distribution des degrés d'accord des répondants et répondantes avec les énoncés à portée socio-politique que nous leur avons suggérés.

Comme le montre le tableau 6, plus des trois quarts des jardins, communautaires comme collectifs, semblent participer « assez » ou « beaucoup » au développement du « sens des responsabilités chez les membres » (énoncé 13) et dans ce sous-ensemble c'est l'énoncé qui obtient les plus haut scores. Cette proportion passe même à 85 % dans le cas des jardins collectifs. Le « sens de l'engagement communautaire » des membres (énoncé 14) semble aussi être assez fortement stimulé dans les deux types de jardins considérés. Les jardins de notre échantillon favorisent en outre, dans une certaine proportion qui demeure comparable peu importe le type de jardin considéré, la « gestion démocratique d'un espace communautaire ».

Ce n'est finalement qu'en ce qui a trait à l'amélioration de « la vie communautaire et associative dans le quartier ou la localité » (énoncé 16) qu'une différence appréciable distingue les jardins communautaires des jardins collectifs ; non pas que les derniers n'y contribuent pas du tout (le plus gros des réponses se situe, ici, dans la catégorie neutre

Tableau 6. Retombées socio-politiques des jardins communautaires et des jardins collectifs.

Dimension socio-politique		Pas du tout ou très peu		Plus ou moins		Assez ou beaucoup		Total	
		<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
<i>Retombées</i>	<i>Type</i>								
13. Développer le sens des responsabilités chez les membres	Comm.	2	8	4	16	19	76	25	100
	Coll.	0	0	2	15	11	85	13	100
	Total	2	5	6	16	30	79	38	100
14. Stimuler le sens de l'engagement communautaire chez les membres	Comm.	5	20	5	20	15	60	25	100
	Coll.	0	0	5	39	8	61	13	100
	Total	5	13	10	26	23	61	38	100
15. Favoriser la gestion démocratique d'un espace communautaire	Comm.	6	26	5	22	12	52	23	100
	Coll.	2	15	3	23	8	62	13	100
	Total	8	22	8	22	20	56	36	100
16. Améliorer la vie communautaire et associative (dans un quartier ou localité)	Comm.	7	28	3	12	15	60	25	100
	Coll.	3	23	6	46	4	31	13	100
	Total	10	26	9	24	19	50	38	100

du « plus ou moins »), mais peu d'entre eux somme toute déclarent y contribuer de manière significative. À notre avis, ceci s'expliquerait par le fait que les jardins communautaires sont d'abord et avant tout destinés aux personnes et aux familles résidant à proximité tandis que les jardins collectifs s'adressent à des groupes spécifiques, peu importe qu'ils habitent ou non près du jardin, comme nous l'avons observé précédemment.

Ces résultats sont à mettre en lien avec les recherches qui se sont intéressées au développement du pouvoir d'agir individuel ou collectif (Boulianne, 2006 ; Courville 2008), aux processus de gestion des initiatives collectives de jardinage (Boulianne, 2001) et à la gouvernance de l'espace urbain (Irazabal et Punja, 2009 ; Schmelzkopf 2002). Plus spécifiquement, la recherche menée par Courville (2008) auprès de participants et de participantes de quatre jardins collectifs de la Ville de Québec concluait à une contribution significative de ce type d'initiative au développement du pouvoir d'agir individuel des personnes qui s'y investissent, du fait qu'on y favorise leur participation aux travaux et aux prises de décision qui concernent le jardin. Le jardinage collectif facilite également, selon cette étude, l'acquisition et la mise à profit de compétences techniques nouvelles. En outre, et bien que cela soit ressorti avec moins de force, on trouve dans les jardins collectifs de Québec des

dynamiques favorisant l'estime de soi, la communication et la reconnaissance.

Finalement, si on s'en tient aux énoncés pour lesquels le choix des réponses « assez » ou « beaucoup » a été retenu par au moins 75 % des jardins à l'étude, on constate aisément (voir le tableau 7) qu'il s'agit essentiellement des mêmes, peu importe que ces réponses proviennent de jardins communautaires ou de jardins collectifs. Ces deux types de jardins urbains ne semblent donc pas être si différents les uns des autres sur le plan de leurs contributions aux communautés locales qu'on pourrait être porté à le croire étant donné les visées différentes qu'ils poursuivent.

Une autre manière de juger de la différence des retombées liées aux jardins communautaires et aux jardins collectifs est de s'attarder cette fois aux énoncés qui ont obtenu les plus faibles scores sur l'échelle de Likert. En ne retenant que ceux qui ont généré un taux de réponse d'au moins 30 % de la part des répondants associés à l'un ou l'autre type de jardins, dans les catégories « très peu » ou « pas du tout », on obtient les résultats suivants.

Tableau 7. Retombées les plus importantes des jardins communautaires et collectifs

Retombées les plus importantes	Tous	Communautaires	Collectifs
Offrir un milieu d'apprentissage en horticulture	85 %	77 %	100 %
Promouvoir des comportements favorables à l'environnement	79 %	73 %	85 %
Développer le sens des responsabilités chez les membres	79 %	76 %	85 %
Créer un lieu de socialisation favorisant les contacts sociaux	77 %	73 %	85 %

Légende : % des répondants considérant qu'on les retrouve « assez » ou « beaucoup » dans leur jardin

Tableau 8. Retombées les plus négligeables des jardins communautaires et collectifs

Retombées les plus négligeables	Tous	Communautaires	Collectifs
Contribuer à la lutte contre l'insécurité alimentaire	54 %	65 %	31 %
Favoriser les contacts entre personnes de différentes origines ethniques ou nationales	42 %	28 %	69 %
Offrir une alternative à l'approvisionnement alimentaire commercial	28 %	35 %	15 %
Développer un milieu d'intégration sociale pour gens isolés ou exclus	26 %	23 %	31 %
Favoriser les contacts entre personnes de milieu socioéconomiques différents	23 %	12 %	46 %
Sensibiliser aux problématiques environnementales	21 %	12 %	39 %

Légende : % des répondants considérant qu'on les retrouve « peu » ou « pas du tout » dans leur jardin

Cette fois, les énoncés sont plus nombreux et certaines différences émergent entre jardins communautaires et collectifs. Dans un premier temps, nous pouvons remarquer que si près des trois quarts (65 %) des répondants issus de jardins communautaires considèrent que ceux-ci ne contribuent que peu ou pas du tout à la lutte contre l'insécurité alimentaire, faisant de cet énoncé celui d'avec lequel ce type de jardins se dissocie le plus, cet énoncé

n'est pas du tout celui qui se qualifie le moins bien dans le cas des jardins collectifs, cette place étant plutôt occupée par leur capacité à favoriser les contacts entre personnes de différentes origines ethniques ou nationales (69 %).

Le contraste n'est sans doute pas aussi remarquable dans le cas des autres énoncés, mais il reste appréciable. Par exemple, c'est près de la moitié des répondants des jardins collectifs qui considèrent que ceux-ci ne favorisent guère les contacts entre personnes de milieux socioéconomiques différents (ce qui est compatible avec nos observations précédentes sur la non mixité des publics auxquels s'adressent certains de ces jardins) alors que seulement 12 % des répondants membres de jardins communautaires sont de cet avis. Il est même surprenant de constater qu'une proportion plus grande de jardins collectifs (39 %) que de jardins communautaires (12 %) ne semblent pas contribuer à sensibiliser aux problématiques environnementales. Rappelons-nous, à ce titre, que la moitié des répondants issus de jardins collectifs affirmaient néanmoins le faire de manière assez ou très importante. Une réponse aussi polarisée entre les deux extrémités de l'échelle de Likert (très peu de réponses tombent dans la catégorie neutre du « plus ou moins ») laisse supposer que la situation varie de manière importante à l'intérieur même du sous-ensemble formé par les jardins collectifs, qui semblent donc avoir des retombées relativement spécialisées, tout comme leurs publics, en fin de compte. Quant aux jardins communautaires, c'est dans une proportion semblable que les réponses concernant l'énoncé ayant trait au jardinage comme alternative à l'approvisionnement alimentaire commercial se répartissent tout au long de l'échelle de Likert ; à ce sujet, on remarque donc là aussi une certaine diversité des points de vue. En somme, certaines différences entre jardins communautaires et jardins collectifs apparaissent plus clairement quand on s'attarde aux contributions qu'ils n'ont pas au lieu de s'arrêter à celles qu'ils identifient comme telles.

Conclusion

Proposant une démarche essentiellement descriptive recourant principalement, mais pas exclusivement, aux données issues d'un questionnaire, cet article a permis de dresser un profil des initiatives collectives de jardinage urbain existant dans la conurbation de Québec. Le rôle des organisations communautaires dans l'émergence et le fonctionnement de ces jardins communautaires et collectifs

a été signalé. Contrairement au cas montréalais où le jardinage communautaire est réalisé sous l'égide d'un programme municipal et implique l'intervention d'agents de développement et d'animateurs horticoles (Wegmuller, 2010), les jardins communautaires de la conurbation de Québec sont bien souvent laissés à eux-mêmes. Ils « bénéficient » donc en quelque sorte d'une autonomie plus grande, situation qui est peut-être à mettre en lien avec la reconnaissance d'une contribution importante de leur part, selon les personnes enquêtées, au développement du sens des responsabilités chez leurs membres.

L'analyse des données concernant les dates de création des jardins communautaires et collectifs dans la région à l'étude a permis de constater une progression importante du nombre de jardins collectifs de toutes sortes au cours de la dernière décennie. Ces derniers constituent sans contredit des acteurs forts dynamiques au sein d'un mouvement pour l'agriculture urbaine en pleine émergence à Québec, lequel a contribué à la création, fin 2009, du Réseau d'agriculture urbaine de Québec. Ces jardins collectifs sont d'ailleurs regroupés au sein d'une association québécoise et ont tenu des activités de réseautage et d'échange sur le plan régional au cours des dernières années. Les jardins communautaires continuent pour leur part à fonctionner dans l'isolement et ne sont aucunement mobilisés dans ce genre d'initiatives. Pourtant, leurs retombées sur les communautés locales ne sont pas si différentes les unes des autres, comme les résultats de recherche exposés ici permettent de le constater, et ce même en ce qui a trait aux dimensions socio-politiques de leurs activités. Dans l'ensemble, leurs retombées les plus remarquables ont trait aux jardins comme milieux d'apprentissage horticole et espaces récréatifs où l'on fait, de manière empirique, la promotion de comportements favorables à l'environnement ; les jardins apparaissent en outre comme des initiatives qui contribuent au développement du sens des responsabilités chez les personnes qui les fréquentent et offrent un milieu propice à la création de liens sociaux. Par ailleurs, conformément à nos attentes et à leur mission, les jardins collectifs semblent participer beaucoup plus fortement que les jardins communautaires à la lutte contre l'insécurité alimentaire. Inversement, les contacts entre personnes de différentes origines ethniques ou nationales semblent s'établir plus facilement dans les jardins communautaires, lesquels ont

pour membres une population généralement assez diversifiée.

Notre démarche permet donc de conclure que malgré certaines particularités liées à leur mission respective, de manière générale, les retombées sociales des jardins communautaires et des jardins collectifs de la région se rejoignent davantage qu'elles ne les distinguent. En ce sens, nous sommes d'avis que les efforts de promotion de l'agriculture urbaine actuellement en cours à Québec et au Québec devraient prendre en compte les constats que notre recherche a permis d'établir. Les jardins communautaires, tout comme les jardins collectifs, représentent les forces vives d'une agriculture urbaine ayant des retombées sociales variées qui ont trait aussi bien à l'amélioration du paysage et de l'environnement urbain qu'à la production de denrées fraîches et nutritives et qui représentent des espaces de sociabilité et d'apprentissage des valeurs civiques. Enfin, ils contribuent tous, bien qu'ils ne s'y identifient pas nécessairement explicitement, à une économie sociale et solidaire au sein de laquelle on crée et on distribue sous différentes modalités des aliments de qualité dans les communautés locales et au sein de laquelle les questions environnementales occupent une place importante. Dans le contexte de crise environnementale, économique, financière et alimentaire qui frappe de plein fouet les ménages fragilisés des villes des pays industrialisés, la prise en compte des multiples contributions du jardinage urbain à l'amélioration des conditions de vie des citadines et des citoyens devrait servir de guide aux décideurs de manière à ce que l'aménagement des agglomérations urbaines facilite, à l'avenir, leur développement. Un recadrage semble également nécessaire de la part des mouvements sociaux qui envisagent l'agriculture urbaine comme élément de solution face aux défis qu'ont à relever les villes dans le contexte énoncé précédemment et dans une optique de changement social. Bien que la majeure partie des jardins communautaires québécois ne soient pas portés, pour le moment, par des acteurs revendiquant activement le droit à une ville productive et durable, en faisant nécessairement, alors, un espace « contesté » (Schmelzkopf, 1995), ces derniers peuvent très bien mener des luttes sur le terrain politique si la pression exercée sur le sol urbain par le capital à la recherche de nouveaux espaces d'accumulation finit par les menacer de disparition, comme cela a été le cas au cours des dernières années dans des villes comme New York ou Los Angeles, notamment (Martínez, 2003 ; Irazabal

et Punja, 2009). Si le développement économique et démographique de la conurbation de Québec se maintient au rythme actuel, il y a fort à parier que tous les jardins existants, qu'ils soient communautaires ou collectifs, auront à se mobiliser ensemble pour défendre un modèle de développement urbain alternatif.

Remerciements

La recherche ayant mené à la rédaction de cet article a reçu l'appui du Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRPE), financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), auquel le Centre de recherche et d'information pour le développement de l'économie solidaire de Québec (CRIDÉS), qui a réalisé la recherche, est associé. Le Centre interuniversitaire de recherches sur les innovations sociales (CRISES) a également contribué. Nous remercions les partenaires institutionnels de ce projet et les assistantes et assistants de recherche qui ont contribué à la collecte des données (Stéphanie Bégin, Fabienne Boursiquot, Raul Gil Guzman, Myriam Mallet, Marie-Ève Ross et Jérôme Thivierge). Enfin, nous exprimons notre gratitude aux membres des jardins ayant pris part à ce projet.

Bibliographie :

- Baker, L., 2004, Tending Cultural Landscapes and Food Citizenship in Toronto's Community Gardens. *The Geographical Review*, 94, 3 : 305-325.
- Baudelet, L., 2005, Jardins partagés : fruits, fleurs et lien social : où va la ville ? *Pour*, 188, pp. 182-186.
- Boily, R. et P. Serré, Profil du Québec, in D. Monière (dir.), *L'année politique au Québec 1997-1998*. [En ligne], consulté le 28 février 2010, URL : http://www.pum.umontreal.ca/apqc/97_98/profil/250.gif
- Boulianne, M., 2006, The Movement for an Economy of Solidarity : Urban Agriculture and Local Exchange Trading Systems in Quebec, 19 pp., in N. Dannhaeuser et C. Werner (dir.), *Markets and Market Liberalization : Ethnographic Reflections*. Research in Economic Anthropology, vol. 24, Oxford : Elsevier / JAI, pp. 261-279.
- Boulianne, M., 2001, L'agriculture urbaine au sein des jardins collectifs québécois : empowerment des femmes ou "domestication de l'espace public" ?, *Anthropologie et Sociétés*, 25, 1, pp. 63-80.
- Boulianne, M., 2000, Agriculture urbaine et développement : l'expérience mexicaine. *Nouvelles pratiques sociales*, 13, 1, pp. 103-118
- Boulianne, M., 1999, Agriculture urbaine, rapports sociaux et citoyenneté : le cas du jardinage biologique communautaire au Québec et au Mexique. Rapport de recherche. Cahiers du CRISES, UQAM, no. ES9917, 87 p.
- Bouvier-Daclon, N. et G. Sénécal, 2001, Les jardins communautaires de Montréal : un espace social ambigu. *Loisir et société*, 24, 2, pp. 507-531.
- Castel, Robert, 1994, La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation. *Cahiers de recherches sociologiques*, 22, pp. 11-27.
- Cérézuelle, D. et Y. Le Formal, 1990, *Les jardins collectifs, un outil d'insertion*. Talence, Institut régional du travail social Aquitaine.
- Cérézuelle, D. et G. Roustang, 2010, *L'autoproduction accompagnée. Un levier de changement*. Toulouse, Érès, 206 p.
- Cosgrove, S., 1998, Community Gardening in Major Canadian Cities : Toronto, Montreal and Vancouver Compared, *Urban Agriculture Notes*, [En ligne], URL : <http://www.cityfarmer.org/canadaCC.html>, consulté le 9 avril 1998.
- Courville, A., 2008, *L'empowerment dans les jardins collectifs de Québec*. Essai de maîtrise en santé communautaire, Département de médecine sociale et préventive, Faculté des sciences infirmières, Université Laval. 143 p.
- Duchemin, E. Wegmuller, F. et A.M. Legault, 2008, Urban agriculture : multi-dimensional tools for social development in poor neighbourhoods. *Field Actions Science Report*, 1,1, pp. 43-52. [En ligne] URL : <http://factsreports.revues.org/index113.html>, consulté le 1 avril 2009
- Galarneau, V., 2006, *L'agriculture urbaine communautaire, une démarche essentielle à la viabilité des écosystèmes humains*. Projet de fin d'études au baccalauréat sur mesure en sciences de l'environnement, Direction du baccalauréat multidisciplinaire, Université Laval. 77 p.
- Glover, T.D. et D. C. Parry, 2005, Building Relationships, Accessing Resources : Mobilizing Social Capital in Community Garden Contexts. *Journal of Leisure Research*, 37, 4, pp. 450-474.
- Irazabal, C. et A. Punja, 2009, Cultivating Just Planning and Legal Institutions : a Critical Assessment of the South Central Farm Struggle on Los Angeles. *Journal of Urban Affairs*, 31, 1, pp. 1-23.
- Leduc Gauvin, J., 1997, L'action communautaire pour la sécurité alimentaire, in H. Délisle et A.-M. Hamelin (dir.), *L'action communautaire et les politiques pour la sécurité alimentaire : une question sociale et de santé*. ACFAS, Les cahiers scientifiques, 91. Actes du colloque tenu le 14 mai 1996 dans la cadre du 64ème Congrès de l'ACFAS. Montréal, Université McGill, pp. 47-58.
- Lessard, J.-P. et A. Echraf, 2009, *Portrait de la population immigrante de la ville de Québec*. Québec, ville de Québec, 76 p.
- Martínez, M., 2003, Attack of the Butterfly Spirits : The Impact of Movement Framing By Community Garden Preservation Activists. Paper presented at the annual meeting of the American Sociological Association, Atlanta Hilton Hotel, Atlanta, GA, Aug 16.
- Olivier-d'Avignon, G., Boulianne, M. et V. Galarneau, 2009, *Répertoire des jardins partagés des régions de Québec et Chaudière-Appalaches*. Université Laval, Cahier de recherche spécial du CRIDES, 72 p.
- Reyburn, S., 2002, Le cadre de vie et les jardins potagers communautaires à Montréal. *VertigO*, 3, 2, [En ligne], URL : http://www.vertigo.uqam.ca/vol3no2/art6vol3n2/stephen_reyburn.html, consulté le 12 juillet 2004.
- RJCQ (regroupement des jardins collectives du Québec), 2010, Qu'est-ce que le jardinage collectif ? Site internet du RJCQ. [En ligne], URL : <http://www.rjqc.ca/node/96>, consulté le 1^{er} juillet 2010
- Rosol, M., 2005, Community Gardens. A Potential for Stagnating and Shrinking Cities ? *Die Erde*, 136, 2, pp. 165-178.
- Saldívar-Tanaka, L. et M. E. Krasny, 2004, Culturing Community Development, Neighborhood Open Space, and Civic Agriculture : The case of Latino Community Gardens in New York City. *Agriculture and Human Values*, 21, pp. 399-412.

- Schmelzkopf, K., 2002, Incommensurability, Land Use, and the Right to Space : Community Gardens in New York City. *Urban Geography*, 23, 4, pp. 323-343.
- Schmelzkopf, K., 1995, Urban community gardens as contested space. *Geographical Review*, 85, 3 : 364-381.
- Wacquant, L., 1999, Urban Marginality in the Coming Millennium. *Urban Studies*, 36, pp. 1639-1647.
- Wegmüller, F., 2010, *Agriculture urbaine pour un développement durable par les jardins communautaires à Montréal : multifonctionnalité, système organisationnel et dynamique des acteurs*. Mémoire de maîtrise en sciences de l'environnement, Université du Québec à Montréal.